

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Caroline Bolduc](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d7eb656c6d836f7b9ddef9f2>

Date d'obtention : 2024-02-08 19:50:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il faut se référer à la trousse et suivre les étapes.

Lorsque la situation se fait à l'extérieur de l'école, on réfère les personnes au poste de police.

Lorsqu'on s'aperçoit que les gestes impliquent autre chose de plus grave que le sexto (acte criminel, pornographie juvénile, agression etc.) on confisque le cellulaire afin de diminuer les risques de diffusion et on appelle la police.

Il ne faut JAMAIS regarder les images

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Nous donner un protocole clair et des étapes à suivre pour faire ce type d'intervention qui n'est pas toujours facile à faire et qui peut nous toucher émotionnellement.

Me rassurer dans mes interventions afin de ne pas manquer quelques choses dans mes rencontres avec les jeunes.

Uniformiser les interventions lorsqu'on est plusieurs intervenants dans une école.

M'assurer que je ne ferai pas des interventions qui pourraient nuire à une enquête

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Rencontrer les jeunes dans la bienveillance.

Suivre les étapes de la trousse

S'assurer de confisquer le cellulaire même si la situation n'indique pas que je dois suivre la trousse.